

Groupe IT Link : Résiliation du contrat de liquidité avec Gilbert Dupont – Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Invest Securities

Communiqué Financier
Le Kremlin-Bicêtre, le 16 avril 2026

IT LINK (ISIN : FR0000072597– Mnémonique : ALITL- EURONEXT Growth Paris), société de services numériques et d'ingénierie spécialisée dans le domaine des systèmes connectés (la « **Société** »), annonce aujourd'hui avoir mis fin, en date du 15 avril 2026 après bourse, au contrat de liquidité conclu le 05 mars 2019 avec Gilbert Dupont (le « **Contrat** ») portant sur ses actions ordinaires (le « **Contrat de Liquidité** »).

Il est rappelé que lors de la signature du Contrat avec la Société Gilbert Dupont, le 05 mars 2019 les moyens suivants avaient été mis à disposition :

- 10 336 actions
- 57 288,10 euros

Au titre du contrat de liquidité confié par IT LINK à la Société de Bourse Gilbert Dupont, à la date du bilan semestriel le 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité:

- Nombre d'actions : 7 487
- Solde en espèces: 60 010,45 €

Signature d'un nouveau contrat de liquidité avec Invest Securities

IT LINK confie, à compter du 17 Avril 2026, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires à Invest Securities, pour une durée de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Ce contrat a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a notamment pour objet de donner mandat à Invest Securities d'intervenir pour le compte de IT LINK sur le marché Euronext Growth Paris en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des actions IT LINK.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du nouveau contrat sont de :

- 7 607 actions
- 55 689,68 euros

Ce nouveau contrat pourra être suspendu :

- dans les conditions visées à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 ;
- dans les cas prévus par l'AMF et/ou Euronext, et en cas de suspension du cours des actions par Euronext, dans l'hypothèse où la Société ne disposerait plus d'autorisation de rachat de ses propres actions ou en cas de cotation de l'action en dehors des seuils d'intervention autorisés par l'Assemblée générale de la Société ;
- ou, à la demande de la société IT LINK sous sa responsabilité.

Le contrat peut être résilié par chacune des parties par LRAR au moins 3 mois avant l'arrivée du terme de contrat.

A propos d'IT Link

Le Groupe IT Link, première Entreprise de Services du Numérique spécialiste des systèmes connectés.

Depuis plus de trois décennies, IT Link innove aux côtés des acteurs majeurs de l'industrie et des services.

Notre mission : transformer l'innovation technologique en valeur métier.

Nous intervenons en conseil, assistance et expertise techniques, forfaits de développement et centres de services sur toutes les phases des projets : études, réalisation et exploitation, sur l'ensemble de la chaîne de valeur des systèmes connectés « du capteur à l'application métier ».

Le Groupe IT Link c'est plus de 850 collaborateurs présents sur 15 agences en Europe, au Maroc et au Canada, une direction technique de pointe, 4 centres de R&D et quatre marques : IT Link, NRX, RADèS et Ciao Technologies.

IT LINK est cotée sur EURONEXT GROWTH (ISIN FR0000072597)

